

## • [communiqué de **presse**]

31 août 2023

### PROJET GOLFE DE GASCOGNE LA VILLE DE CAPBRETON VA SAISIR LA JUSTICE CONTRE LE TRACÉ RTE

*Dans le cadre du projet d'interconnexion électrique France-Espagne, le tracé proposé par RTE et validé au terme de l'enquête publique continue à soulever des réserves de la Ville de Capbreton qui a décidé de saisir la justice.*

Lancé en 2017, le projet RTE Golfe de Gascogne vise à créer une interconnexion électrique de Bordeaux à Bilbao pour développer l'échange d'électricité entre la France et l'Espagne.

Alors que le projet initial prévoyait une liaison exclusivement sous-marine, des études géologiques ont conclu en 2019 à l'impossibilité technique de franchir le Gouf de Capbreton, conduisant l'opérateur RTE à étudier un contournement terrestre en Côte Sud des Landes. Un premier tracé envisagé dans les secteurs urbanisés ayant été rejeté par les maires des communes concernées, RTE a proposé un nouveau tracé plus éloigné des habitations, en milieu naturel, qui a été validé par le Ministère de la transition écologique en septembre 2021 et soumis à enquête publique en fin d'année 2022.

Le 7 décembre 2022, le Conseil municipal de Capbreton a pris une délibération pour émettre des réserves majeures sur ce nouveau tracé, allant dans le sens de la proposition alternative d'un collectif d'habitants (Stop THT 40). Parmi ces réserves, les fortes perturbations générées par les travaux au niveau de la route départementale n°28, le défrichement d'une bande forestière densément boisée et la proximité de la liaison électrique avec le lotissement de la Clairière aux Chênes. Les phases d'enquête publique se sont achevées en juin 2023, entérinant l'ensemble du projet en l'état.

Au terme des procédures règlementaires, la municipalité fait le constat que sa position n'a pas été prise en compte et que RTE n'est pas parvenu à trouver un consensus sur ce projet.

Des autorisations administratives seront prochainement signées par l'État, afin de permettre à l'opérateur RTE de démarrer les travaux à l'automne 2023. **À l'écoute de l'inquiétude d'une partie de la population et déterminée à faire valoir les réserves du Conseil municipal, la Ville de Capbreton a décidé de saisir la justice pour continuer à défendre une modification du tracé de contournement de la commune.**